



MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES

# BREVET NATIONAL DE MONITEUR DES PREMIERS SECOURS

**Le Préfet de Police,**

Vu le décret n°92.514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2003 relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

Vu le procès verbal de la session d'examen pour la délivrance du brevet national de moniteur des premiers secours qui s'est tenue le 07 avril 2006 à Villeneuve Saint Georges.

**délivre le présent diplôme à Monsieur Benjamin BERHAULT , né le 24 août 1982 à Vitry sur Seine (Val-de-Marne).**

Fait à Paris, le 24 avril 2006.

**N° 9406186**

*Pour le ministre de l'intérieur,  
Le préfet de police,  
Pour la préfète, secrétaire générale  
de la zone de défense de Paris,  
Le Chef du pôle protection des populations*



Pierre COURVOISIER